



**OBJECTIF** Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

<b>Nom du produit</b>	QueensField Global Resilience – Part I EUR
<b>Code ISIN</b>	FR0014004YY6
<b>Initiateur du PRIIPS</b>	Queens Field SAS
<b>Site Web</b>	www.queensfield.net
<b>Contact</b>	contact@queensfield.net
<b>Autorité compétente</b>	L'Autorité des marchés financiers (AMF). Elle est chargée du contrôle de QUEENS FIELD en ce qui concerne ce document d'informations clés.
<b>Pays d'autorisation et agrément</b>	Ce produit est autorisé en France Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS
<b>Date de production du document</b>	30 Novembre 2023

**Avertissement :** Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

<b>Type</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
<b>Durée de vie du produit</b>	99 ans
<b>Investisseurs concernés</b>	Tous souscripteurs (montant minimum de souscription initiale : 100,000 euros)

### Objectifs

L'OPCVM est géré activement et vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais supérieure à l'€STR capitalisé + 1% à travers une gestion discrétionnaire en s'exposant principalement aux marchés d'obligations et d'actions d'état de pays de l'OCDE via des instruments financiers à terme sur indices sélectionnés selon un processus quantitatif et qualitatif.

Pour réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura un contrat d'échange sur rendement net (« Excess Return Swap ») en vue de s'exposer à la performance de l'allocation définie par l'utilisation de contrats financiers. Un « Excess Return Swap » est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement net », par lequel deux contreparties s'échangent deux flux.

La stratégie d'investissement consiste en une gestion flexible discrétionnaire en allocation d'actifs multidevises des pays de l'OCDE, combinant placements monétaires, obligataires ou assimilés, ou actions. Ces positions sont uniquement longues.

La gestion financière du fonds réside essentiellement dans la sélection et le suivi d'instruments à termes dits « futures » sur des indices actions et obligataires pour lesquels il existe une bonne liquidité, dont les fonds ETF analogues ont une note MSCI 'ESG FUND RATING' supérieure ou égale à 'A'.

La stratégie d'allocation d'actifs repose notamment sur l'analyse de signaux de marchés interprétés par l'équipe de gestion.

L'allocation est construite à partir de plusieurs niveaux d'analyses que sont :

- l'analyse globale du risque du portefeuille établie sur la base des signaux ci-dessus
- l'analyse fondamentale et comportementale des marchés sur toutes les zones géographiques considérées de l'OCDE (Europe, US, Asie).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale en termes de risque des différents actifs, visant à réduire la perte maximale.

Dans le cadre de la sélection d'instruments à termes longs (« futures ») sur indices actions et obligataires, les principaux critères d'analyses de la société de gestion portent sur les éléments suivants :

- L'adéquation de l'indice avec l'objectif d'investissement qu'il doit satisfaire,
- La capacité d'exécution, mesurée par la liquidité des sous-jacents
- Le coût de fonctionnement (frais de gestion).

Une fois l'allocation définie, le gestionnaire s'accorde un établissement de crédit afin de s'exposer à la performance de l'allocation définie par l'utilisation de contrats financiers.

Selon les conditions de marchés, l'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes que ce soit au travers du / des contrat(s) de swap, ou en direct :

- De 0% à 100% de l'actif net sur les marchés de taux monétaires de la zone euro en direct ou à travers des OPC.
- De 0% à 100% de titres de créances d'entreprises de toutes zones géographiques des pays de l'OCDE (hors pays émergents), dont la notation sera a minima BBB- (échelle S&P) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- De 0% à 50% sur les marchés actions de grosses capitalisations boursières (environ 1 milliards d'euros minimum) et de toutes zones géographiques des pays de l'OCDE (hors pays émergents), et de tous secteurs.
- De 0% à 100% en instruments de taux souverains, publics, de toutes zones géographiques des pays de l'OCDE (hors pays émergents), dont la notation sera a minima BBB- (échelle S&P) selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
- Jusqu'à 100% de l'actif net au risque de change sur les devises des pays de l'OCDE hors euro.

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou européen et jusqu'à 30% en FIGV de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25, et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

L'utilisation des instruments financiers à terme en position longue est effectuée dans l'optique d'exposer le portefeuille à l'allocation définie par la société de gestion. L'exposition à ces instruments ne pourra excéder 120% de l'actif net.

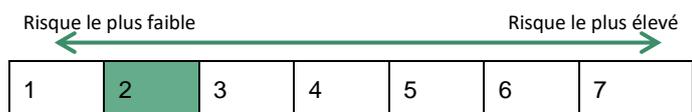
**Affectation des sommes distribuables** Capitalisation

**Indicateur de référence** L'€STR + 1% (code Bloomberg ESTRON Index) correspond au taux d'intérêt interbancaire de référence de la zone euro. L'ESTER repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires.

**Faculté de rachat** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous.

J-1 ouvré	J : jour d'établissement de la VL	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Centralisation avant 17h des ordres de souscription et de rachat exécutés le lendemain	Date de la VL (calculée en J+1)	Calcul et publication de la valeur liquidative datée de J	Règlement des souscriptions et des rachats

**Nom du dépositaire** Crédit Industriel et Commercial (CIC)

**QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?****Indicateur de risque**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe risque 2 sur 7, qui est une classe risque entre basse et moyenne.

**Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur**

- Risque de crédit : il résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

**Scénarios de performance**

Période de détention recommandée : Supérieure à 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
<b>Tension (*)</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 732 €	8 726 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-12,7%	-4,4%
<b>Défavorable (**)</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 152 €	8 117 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-8,5%	-6,7%
<b>Intermédiaire (***)</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 576 €	8 778 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-4,2%	-4,3%
<b>Favorable (****)</b>	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 013 €	9 486 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	0,1%	-1,7%

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ou non inclure tous les coûts que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir un impact sur la somme que vous obtiendrez. Les scénarios défavorable, modéré et favorable présentés sont des illustrations utilisant la pire, la moyenne et la meilleure performance de l'OPCVM depuis son lancement. À l'avenir, les marchés pourraient connaître une évolution très différente. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

(\*) correspond à l'année 2022, qui a vu un choc majeur sur le marché de la dette.

(\*\*) correspond à la période du 18 Janvier 2022 au 17 Janvier 2023.

(\*\*\*) correspond à la période du 31 Mars 2022 au 31 Mars 2023.

(\*\*\*\*) correspond à la période du 22 Août 2022 au 22 Août 2023.

**QUE SE PASSE-T-IL SI QUEENS FIELD SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?**

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs du produit serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs du produit sont assurés par le dépositaire. L'investissement dans un fonds n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera leur incidence sur votre investissement au fil du temps.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici ce sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%),
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- que 10 000€ sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux EUR	90 €	272 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.9%	0.9% par an

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.3% avant déduction des coûts et de 2.4% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après un an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.9% de la valeur de votre investissement par an	90 €
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de frais de transaction.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée au résultat n'existe pour ce produit	0 €

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**Période de détention recommandée :** Supérieure à 3 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (3 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée Queens Field :

Par courrier : QUEENS FIELD SAS – 51, rue Decamps 75116 Paris France

Par e-mail : [contact@queensfield.net](mailto:contact@queensfield.net)

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse : [www.queensfield.net](http://www.queensfield.net)

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Au sens du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil dit « SFDR », le FCP promeut des caractéristiques environnementales (E) et sociales (S). Il est conforme à l'article 8 du règlement SFDR précité sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

### Régime fiscal

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement en français auprès de la société de gestion ou sur le site: [www.queensfield.net](http://www.queensfield.net). Vous pouvez les obtenir gratuitement en les demandant à [contact@queensfield.net](mailto:contact@queensfield.net). Toute information supplémentaire et communiquer par notre équipe via les coordonnées suivantes : [contact@queensfield.net](mailto:contact@queensfield.net).